

Versailles le 21 mai 2019

Comité Technique Local du 14 mai 2019 boycotté
Reconvoqué le 21 mai 2019

Un CTL qui n'en n'était pas un !!!

A la volonté des OS, un seul point à discuter :

FERMETURE DES ATELIERS ADO des ESI d'Orléans, Rouen et Versailles au 01/09/2020

Grand merci à toutes les agentes et les agents de l'ESI Versailles qui se sont mobilisé(e)s cet après-midi du 21/05 afin de soutenir leurs collègues des ateliers Acquisition de Données (ADO) des ESI d'Orléans, Rouen, et Versailles qui verront leurs services supprimés au 1^{er} septembre 2020.

C'était le 1^{er} envahissement de CTL depuis la création de la DISI PARIS NORMANDIE.

Après l'effet de surprise et lecture d'une liminaire intersyndicale **Solidaires Finances Publiques, FO et CGT Finances Publiques**, le directeur de la DISI Paris Normandie rappelle que le dialogue social s'effectue à plusieurs niveaux, d'abord national puis local. Pour mémoire, en adéquation avec nos représentants nationaux, Solidaires Finances Publiques a boycotté les CTL de début 2019 (voir les comptes-rendus sur notre site (<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/d78/>))

En réponse à nos propos liminaires, il précise que la réorganisation des DISI (au nombre de 7 au lieu des 9 actuelles)n'est qu'un rééquilibrage des charges et ressources de chaque DiSI en cohérence avec le réseau des délégations pour l'exercice de la mission de soutien et de conseil aux directions locales.

Le fonctionnement et les missions des ESI ne sont en rien affectés par cette réorganisation. Seul les services de direction sont impactés.

Pour la DISI Ile de France, au siège de Versailles, les missions continuent. Pour le siège Noisiel, l'antenne va fermer. Eh bien, d'après notre directeur c'est un avantage pour certains agents qui vont pouvoir rejoindre la Centrale. Et les autres !!!

Solidaires Finances Publiques lui rappelle aussi l'impact pour les représentants du personnel. Les distances et les temps de trajets ne font qu'augmenter entre le siège de la DISI et les ESI. De plus, certaines DISI devront organiser de nouvelles élections professionnelles fin 2019, c'est le cas de la nouvelle DISI IDF

Concernant **les services ADO**, le directeur rappelle que depuis plusieurs années, un certain nombre de ces emplois pastillés a déjà fait l'objet d'un accompagnement lors des premiers départs des dactylocodeurs en raison notamment d'une baisse d'activités.

Le développement de la dématérialisation explique le choix de ne conserver que 2 ateliers à l'échéance de 2022; il y a de moins en moins de papier donc moins de travail pour ces ateliers.

Le directeur ayant terminé ses explications, il souhaite ouvrir la séance en désignant le représentant syndical qui assurera le secrétariat-adjoint. Les agents de Versailles quittent la salle. Les représentants du personnel demande une suspension de séance. Nous décidons unanimement de ne pas échanger sur les points à l'ordre du jour. Nous avons encore des interrogations sur la fermeture des ateliers ADO. En cas de refus de notre directeur, nous quitterons la salle. Heureusement, la circulaire concernant les modalités de fonctionnement des Comités Techniques Locaux prévoit cette situation (RI art 13), mais il faut à minima ouvrir la séance, **ce que le directeur n'a pas fait.**

A notre retour, cette demande est acceptée. Notre directeur a-t-il fait preuve de bon sens, a-t-il voulu montrer son sens du dialogue social ?

Nos collègues de l'ADO, convoqués comme expert, interrogent le directeur :

pourquoi former, début juin, des agents de l'ADO d'Orléans à la nouvelle chaîne LAD?	Orléans gère depuis 4 ans la chaîne NUMFLUX. Cette dernière a fortement augmenté la charge de travail de l'atelier ADO. L'administration avait même embauché des vacataires pour faire face à ce surcroit. LAD est une évolution de la chaîne NUMFLUX.
date de départ des prestataires des ateliers d'ADO ?	Aucune date à nous communiquer.
Les agents techniques qui sont dans les ateliers ADO sont-ils concernés par la suppression de postes ?	La question sera posée à la centrale.
le délai de séjour de 2 ans s'applique-t-il dans le cas de restructuration ?	Selon le directeur non mais il va se le faire confirmer.
les entretiens individuels sont-ils obligatoires ?	L'administration propose des entretiens individuels afin de prendre en compte chaque situation individuelle. Rien d'obligatoire.
les collègues dactylo/mono actuellement dans d'autres services continueront-elles à percevoir leur prime ?	C'est le CSRH de Lille qui vérifie que les primes versées sont en correspondance avec l'exercice de la mission. Chaque situation sera examinée.
les collègues travaillant sur cette mission de scannage mais hors d'un atelier (ex sur Caen) sont-elles concernées par cette suppression de postes	la question a été posée à la DG, pas de réponse à ce jour.

Solidaires Finances Publiques demande le maintien des primes pour tous les agents qui ont des qualifications de DACTYLO, MONTRICE et AGENT de traitement.

En conclusion, notre directeur nous informe et confirme :

- *il ne dérogera pas au dispositif imposé par la DG*
- *le service et les postes seront supprimés*
- *les agents devront participer au prochain mouvement de mutation au 01/09/2020*
- *hors de questions pour lui de faire des transferts au sein de la DISI/ESI sans passer par le mouvement de mutation national (problème d'équité)*
- *aucune mutation possible sur des postes dactylo ou mono, les postes ayant été supprimés et plus aucun mouvement de dactylo/monitrice depuis plusieurs années.*
- *pour le même motif, les agents avec qualification Dactylo ou mono ne pourront demander que des postes administratifs*
- *les agents bénéficient d'éventuelles priorités suite à la restructuration (à voir avec d'éventuelles priorités liées aux restructurations locales!!! 😊)*
- *le service RH répondra aux questions des agents*

La conclusion des représentants de Solidaires Finances Publiques

- *c'est le devoir de l'administration de trouver des tâches à valeur ajoutée et de maintenir les agents sur leur poste !*
- *encore une décision prise sans étude préalable notamment sur les conséquences humaines ...*
- *quelle utilité de reconverter des agents qui, pour une majorité, partiront à la retraite dans les années 2021-2022 ?*
- *l'administration met en place des postes de « chargés de missions » pour ses cadres supérieurs en surnombre, alors pourquoi pas faire un effort pour les dactylocodeurs. ?*
- *aucune anticipation de notre direction*

Nous restons vigilants sur les suites de nos interpellations tant au niveau local que national auprès du chef du SSI. Nous assistons nos collègues concerné(e)s par ces fermetures comme celles décidées précédemment pour les services Editique ou les AT.

Solidaires Finances Publiques refuse toute fermeture de service et toute suppression de poste.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Patricia BERNAUD	ESI CAEN	Jean-Luc DEBON	ESI CAEN
Vincent GAUTIER	ESI VERSAILLES	Blandine DEYDIER	ESI VERSAILLES
Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES	Sophie RONDET	ESI CAEN